

Paris, le 24 août 2009

Madame Valérie PECRESSE
Ministre de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche
1, rue Descartes
75231 – PARIS CEDEX 05

Madame la Ministre,

A l'approche d'une rentrée universitaire qui s'annonce sous tension pour les collègues et les étudiants, les conséquences que pourrait engendrer une pandémie de grippe A s'ajouteraient aux difficultés dans l'exercice quotidien des missions des enseignants-chercheurs et enseignants. Au-delà de ce que la presse a annoncé pour l'université Lyon 1, le MESR a-t-il anticipé une telle situation ? Comment assurer la continuité du service public d'enseignement et de recherche (formation, recherche) ?

Alors que le Ministre de l'Education Nationale se répand en annonces depuis la mi-août concernant un plan d'information et de réaction « en cas de contagion en milieu scolaire » et que les entreprises s'activent allant jusqu'à identifier les salariés « indispensables » à la continuité de leur production, les mesures envisagées pour l'enseignement supérieur et la recherche, si elles existent, ne sont pas connues.

Dès septembre, doit-on s'attendre à des mesures de renvoi dans leurs foyers des étudiants, de fermetures d'universités ? Sur la base de quels critères ? Des dispositifs de vaccinations collectives, voire de protections (masques...) sont-ils d'ores et déjà prévus ? Le SNESUP-FSU exige que les frais de vaccinations soient pris en charge par le Ministère. Il revient au Ministère de protéger les personnels du service public d'enseignement supérieur et de recherche et il serait inadmissible qu'il revienne aux établissements le soin d'organiser localement, sur leurs ressources propres, la protection de ces personnels, que ce soit dans le cadre d'une organisation dans les établissements ou chez les médecins des collègues.

Le SNESUP-FSU exige du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche qu'il soit fait état des réflexions, méthodes et organisations prévues en cas de contagion dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Il demande que les organisations représentatives soient concertées.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

Stéphane TASSEL

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'St. Tassel', written over a white background.

Secrétaire Général

Syndicat National de l'Enseignement Supérieur — FSU

78, rue du Faubourg Saint-Denis — 75010 — PARIS

Tél. : 01. 44. 79. 96. 21. — Fax : 01. 42. 46. 26. 56.